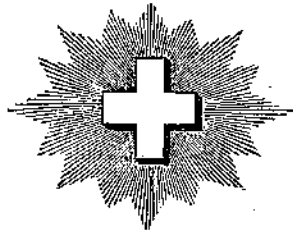


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 janvier 1934



Demande déposée: 1^{er} octobre 1932, 12 $\frac{1}{2}$ h. — Brevet enregistré: 15 novembre 1933.

BREVET PRINCIPAL

Henri COLOMB; et TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Tambour de minuterie pour compteurs.

L'objet de l'invention est un tambour de minuterie pour compteurs de vitesse, de tours, de débit, etc. Ce tambour est caractérisé en ce qu'il comporte deux flancs reliés par un moyeu et dont un au moins possède des protubérances destinées au soutien d'un tube porte-chiffres. De préférence, ces protubérances auront la forme de languettes faisant ressort et pénétrant dans l'intérieur dudit tube.

Le dessin représente deux exemples d'exécution du tambour selon l'invention.

La fig. 1 est une vue de côté du tambour tout entier;

La fig. 2 en est une coupe partielle selon un diamètre;

La fig. 3 est la vue en plan d'un flanc qui est montré de profil en fig. 4;

La fig. 5 est une vue de l'autre flanc;

La fig. 6 est une vue de côté du tube porte-chiffres et une coupe partielle;

La fig. 7 est une vue en plan et une vue en coupe du moyeu;

La fig. 8 montre deux tambours côte à côte sur un axe;

La fig. 9 est une vue d'une forme d'exécution légèrement modifiée comparativement à la fig. 8;

La fig. 10 est une coupe de l'axe et une vue d'une rondelle d'entraînement.

Le tambour représenté possède deux flancs *a* et *b* sortis à la presse d'une feuille de métal et plats sur la plus grande partie de leur surface. On a pratiqué dans le flanc *a* des découpages formant un certain nombre de languettes *c* qui, vu le peu d'épaisseur du métal, sont élastiques. Une autre languette *d* dite de repérage est également sortie du flanc par l'opération précitée.

Dans le flanc *b*, il n'est sorti qu'une languette de repérage *d* et une dent périphérique *e* dite „dent unique“ qui sert, comme dans tous les compteurs de ce genre, à mettre hors d'action l'arrêt du tambour immédiatement adjacent à celui où se trouve la dent.

Le moyeu *f* du tambour est représenté en coupe en fig. 7. C'est par une pièce de décolle-

tage possédant les éléments nécessaires à l'orientation et à la fixation des deux flancs par rivage, par exemple.

Le tube porte-chiffres *g* (fig. 6) est une bague dans laquelle on a pratiqué un certain nombre d'encoches *h* de largeur correspondante à celle de la languette *d*, des flancs *a* et *b*, avec laquelle l'une de ces encoches coopère pour l'orientation du tube *g* relativement aux flancs. Le nombre des encoches *h* peut varier. On l'adaptera, aux nécessités d'ajustement de la position des chiffres qu'il supporte, à la position du compteur ou de la fenêtre dudit à l'intérieur de l'appareil auquel il est destiné. Les chiffres sont gravés ou reportés par tout procédé connu sur le tube *g* en métal, celluloïd ou toute autre matière; le tube est accouplé au flanc *a* du tambour en agissant sur les languettes élastiques du flanc du tambour, par exemple, de façon à mettre le tube librement en place.

Pour protéger les chiffres, le tube porte-chiffres en question pourrait posséder une gaine transparente, soit un tube, par exemple, qui pourrait tout aussi bien envelopper et protéger une bande de métal, de celluloïd, de papier, etc., sur laquelle se trouverait les chiffres.

Dans la fig. 8, il est montré deux tambours accolés l'un à l'autre. Ils sont séparés par une bague d'entraînement solidarisée en rotation avec l'arbre 1 des tambours au moyen d'un ergot *n*, visible en fig. 10, coopérant avec une rainure longitudinale de l'arbre.

Un ressort non représenté applique les tambours les uns contre les autres. Ils sont re-

tenus en rotation d'une manière bien connue par des ressorts prenant dans l'une des dix dents de la périphérie du flanc *a*, la dent unique *c* du tambour des unités, par exemple, mettant hors d'action l'arrêt du tambour des dizaines lorsque celui-ci doit être entraîné d'une unité.

Dans la forme d'exécution de la fig. 9, on a pratiqué une noyure sur les deux faces du moyeu pour y loger en partie la rondelle d'entraînement, de manière à réduire au minimum l'espace entre les tambours.

REVENDICATION:

Tambour de minuterie pour compteurs, caractérisé en ce qu'il comporte deux flancs reliés par un moyeu et dont un au moins possède des protubérances destinées au soutien d'un tube porte-chiffres.

SOUS-REVENDICATIONS:

- 1 Tambour selon la revendication, caractérisé en ce que les protubérances sont des languettes faisant ressort et pénétrant à l'intérieur du tube porte-chiffres.
- 2 Tambour selon la revendication, caractérisé en ce que le flanc porte une languette servant de repère et coopérant avec une encoche prévue dans le tube porte-chiffres.
- 3 Tambour selon la revendication et la sous-revendication 2, caractérisé en ce que le tube porte-chiffres possède plusieurs encoches servant de repères.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH Co. s. a.

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.

